



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes.



*L'État de droit et le développement sont étroitement liés et se renforcent mutuellement, ce qui les rend essentiels pour le développement durable au niveau national et international. »*

Nations Unies, 2015, <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/peace-justice/>

## objectifs

L'ODD 16 vise à la promotion de société pacifiées et inclusives pour le développement durable, préconise l'accès à la justice pour tous et le renforcement des institutions pour qu'elles soient responsables et efficaces à tous les niveaux. Cela passe par la suppression de la violence sous toutes ses formes (maltraitance, exploitation, traite, torture, etc.), partout dans le monde, en particulier sur les enfants. Egalement, il s'agit de réduire les flux financiers illicites, le trafic d'armes, et globalement de lutter contre toutes les formes de criminalité organisée. L'ODD 16 prévoit également la mise en place d'institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux parallèlement à la réduction de la corruption sous toutes ses formes.

## décryptage

Pour la mise en œuvre, l'ODD 16 vise à promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international pour assurer l'accès égalitaire à la justice. Dans ce cadre, il est essentiel de garantir à tous une identité juridique. Il est également prévu de garantir le libre accès du public à l'information et de protéger les libertés fondamentales. Pour ce qui est de la coopération internationale, l'ODD 16 préconise d'appuyer les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement. Finalement, l'ODD 16 tend à « *promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable.* »

Source

Nations Unies, ODD 16, Faits et Chiffres sur la paix et la justice dans le monde  
<http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/peace-justice/> (consultation mai 2016)

Nations Unies, Assemblée Générale, Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015, Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, p.28  
<http://www.ipu.org/splz-f/unga16/2030-f.pdf> (consultation mai 2016)

## Comprendre les Enjeux

- Les institutions les plus touchées par la corruption sont **la justice et la police**.
- La corruption, la fraude, le vol et l'évasion **fiscale coûtent près d'1,26 trillions de dollars par an** aux pays en développement.
- L'impact des sociétés non-pacifiques, **notamment en situation de conflit**, a de graves conséquences en termes sociaux, institutionnels et éducatifs.



Haiti - @ ENERGIES 2050



### L'Union Européenne, acteur engagé dans la promotion de la paix

Sans parler de ses domaines d'intervention extérieur (en tant qu'un des premiers bailleurs pour le développement dans le monde) l'Union Européenne est avant tout un projet communautaire qui vise à mettre sur un pied d'égalité, au sein de la communauté internationale, l'ensemble des pays membres et parvenir à « une union sans cesse plus étroite entre les peuples de l'Europe »... L'UE est également engagée dans un certain nombre de programmes, tel que le Peace Programme qui vise à promouvoir la paix et la réconciliation ainsi que le développement économique en Irlande du Nord.

Région



Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

### Ma Région PACA et l'ODD 16 :

En région PACA, le FRAC (Fonds Régional d'Arts Contemporains) en collaboration avec la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires Provence-Alpes-Côte d'Azur / Corse se sont engagés dans un partenariat et mènent un certain nombre d'activités afin de favoriser notamment la réinsertion de détenus via un accès à la culture. Les actions menées incluent notamment des visites d'exposition au Frac, des interventions d'artistes en détention, la diffusion d'œuvres ou encore des discussions (en détention) autour des expositions. Des actions de formation ainsi que la constitution d'une documentation d'art contemporain pour les établissements sont également menées.

Sources et liens utiles pour aller plus loin et s'engager :

Traité de Lisbonne, signé le 13 décembre 2007

[http://www.traite-de-lisbonne.fr/Traite\\_de\\_Lisbonne.php?Traite=2](http://www.traite-de-lisbonne.fr/Traite_de_Lisbonne.php?Traite=2) (consultation mai 2016)

Peace programme de l'UE en Irlande du Nord,

[http://www.europarl.europa.eu/atyourservice/en/displayFtu.html?ftuld=FTU\\_5.1.9.html](http://www.europarl.europa.eu/atyourservice/en/displayFtu.html?ftuld=FTU_5.1.9.html)

Programme du FRAC-PACA : <http://www.fracpaca.org/action-en-milieu-penitentiaire-presentation?PHPSESSID=c40bc37a85e459b36f8c78398b9e6ea6>